



Ville d'Audierne

Dimanche 01 juin 2008

Internet : <http://www.audierne.fr/>

Bulletin N° 2

Bulletin mensuel d'informations

Les N° indispensables

Mairie : 02 98 70 08 47
Office du tourisme : 02 98 70 12 20
ADMIR : 02 98 70 27 36
Port de plaisance : 02 98 75 04 93
Bibliothèque : 02 98 70 09 21
Cinéma Le Goyen : 02 98 70 22 30
Piscine : 02.98.70.07.74
Gendarmerie nationale : 02 98 70 04 38
VEOLIA eau : 0 811 902 902
EDF : 0 810 333 329
GDF : 0 810 433 129
La Poste : 02 98 70 09 98
DDE : 02 98 75 00 60

Permanence des élus

Mme le maire: Jacqueline DONVAL
Le mercredi de 09H00 à 11H00
Finances ; M. Henri LE BORGNE :
Le lundi de 11H00 à 12H00
Action sociale ; Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA:
Le lundi de 14H30 à 16H00
Culture/Enseignement ; Mme Anne PICHAVANT :
Le mercredi de 14H00 à 15H30
Nautisme/Tourisme ; M. Robert BANIEL:
Le vendredi de 10H00 à 12H00
Travaux/Urbanisme ; M. René DONVAL:
Le jeudi de 10H00 à 11H30
Communauté de communes : 02 98 70 16 00

Etat civil des mois de Mars - Avril - Mai

Naissances :

11 mars 2008 : Aurélien HECKMANN – 12 rue Théodore BOTREL
29 mars 2008 : Nolann ANSQUER - 4 rue Jean MOULIN
12 mai 2008 : Léa JOLIVET – 2 rue Ambroise THOMAS

Mariages :

10 mai 2008 : Marielle QUILLIVIC et Michel PERENNES – Kérisit à Goulien
10 mai 2008 : Katy SENECHAL et Vincent DIERS – Résidence de Kérustum

Décès :

10 mars 2008 : Bernadette OLIER veuve LE BIHAN – Lestreux à Confort-Meilars.
11 mars 2008 : Simone LE BESQ épouse AUBRY – 3 rue Marcel ÄUL à Audierne.
12 mars 2008 : Jeanne KERLOCH veuve MOULLEC – 1 bis rue de Kergadec à Audierne.
13 mars 2008 : René BOURHIS – 52 rue du 14 juillet à Audierne.
21 mars 2008 : Gérard MORVAN 30 rue de Kérydreuff à Audierne.
27 mars 2008 : Marie BRELIVET – rue du Goyen à Audierne.
27 mars 2008 : Jean PENVERN – 23 rue Georges Bizet à Audierne.
09 avril 2008 : Louis CARVAL - 9 rue Pierre Brossolette à Audierne.
27 avril 2008 : Edmond LE BOULC'H – 56 rue Lamartine à Audierne.
06 mai 2008 : Francine LECLUSELLE – Maison de retraite d'Audierne.

Fête de la musique : le 21 juin, place de la République, à partir de 19H00.

Comme l'an dernier, c'est l'association FC Goyen qui est chargée, en collaboration avec la mairie, d'organiser la fête de la musique.

Cette manifestation est, bien entendue, ouverte à tous les musiciens, professionnels et amateurs, jeunes et moins jeunes, à la condition d'accepter de se produire bénévolement.

Si vous souhaitez y participer, merci de bien vouloir laisser vos coordonnées en mairie afin que nous puissions vous contacter pour organiser au mieux le programme de la soirée ainsi que les conditions matérielles de votre prestation.

Exposition Henri Royer : appel à particulier pour enrichir la collection.

L'exposition Henri Royer, peintre qui a séjourné à Audierne jusqu'à la fin des années trente, aura lieu en mairie du 12 au 31 juillet. Elle est initiée par Nicole Rooy, sa petite-nièce.

Pour enrichir la collection des oeuvres mises à disposition par la famille, et en particulier pour compléter la page de la vie artistique locale de l'artiste, il est fait appel à toute personne l'ayant ou non connu et qui disposerait d'informations, d'oeuvres... le concernant. Tout type d'apport est possible : souvenirs, anecdotes, prêt de documents, d'objets lui ayant appartenu ou de tableaux.

Pour toute information ou prêt, merci de contacter l'adjointe à la culture, la mercredi après-midi, en mairie.

L'ADDEVA vous informe (Association Départementale des Victimes de l'Amiante):

Si vous avez travaillé au contact de l'amiante (ouvrier du bâtiment, mécanicien, marin pêcheur, marin de commerce, construction navale, marine nationale et industrie) et si vous êtes encore en activité, n'hésitez pas à demander à votre médecine du travail de passer une radio des poumons. Si vous êtes retraité, parlez-en à votre médecin. Plus tôt vous saurez si vous êtes infecté, plus tôt vous agirez. Si cette radio est douteuse, demandez un scanner. En cas d'infection, n'hésitez pas à contacter l'ADDEVA qui vous expliquera la marche à suivre pour les soins et l'indemnisation.

Prochaine permanence de l'ADDEVA, le vendredi 6 juin de 10H00 à 12H00 à la mairie.

Pour plus de renseignements, contacter M. Chéné Loïc au 02 98 75 09 79.

Terrains non entretenus : embellissement de la ville.

Dans le cadre de la mise en valeur et de la sécurité de la ville, il est demandé aux propriétaires fonciers dont les terrains ne sont pas entretenus de procéder ou de faire procéder à leur nettoyage.

Commémoration de l'appel du 18 juin : refus de la défaite et poursuite du combat.

11H25 : rassemblement et mise en place du dispositif place de « la France libre » (près du Raoulic).

11H30 : cérémonie avec lecture de l'appel du 18 juin effectué par le général DE GAULLE.

12H00 : vin d'honneur à la mairie d'Audierne.

Nouvelle association : le BSA (Beach Soccer d'Audierne).

Cette nouvelle pratique, originaire du Brésil, est une version du football se jouant sur du sable et sera présente pour la première fois aux jeux olympiques de Pékin.

Gala du PAT club : salle omnisports d'Audierne

Le PAT club organise son gala annuel le samedi 14 juin à 20H30. Le thème principal de la représentation sera la musique de films. La soirée se poursuivra par un bal animé.

Musée maritime : ouverture le 16 juin

Le musée maritime « Fortunes de mer » sera ouvert à partir du 16 juin jusqu'au dimanche 14 septembre.

APE du groupe scolaire Pierre Le Lec :

Le samedi 28 Juin l'école Pierre Le Lec organise un Fest Noz pour clore l'année scolaire, au programme : à 18h défilé costumé des élèves dans la ville, à 19h dans la cour de l'école spectacle de danses bretonnes par les élèves avec la participation d'un couple de sonneurs, puis restauration.